



Le lanceur d’alerte Boris Bertolt réagit sur au sujet de la détention du journaliste Bruno Bidjang et le silence des instances de défense des droits de l’homme. Dans un contexte où la liberté d’expression est menacée et où les principes démocratiques semblent être bafoués, Bertolt prend la parole pour défendre non seulement Bruno Bidjang, mais surtout les valeurs fondamentales de la démocratie et de l’État de droit.

Ce que nous observons dans ce pays est une déchéance pas seulement morale, intellectuelle et même politique. Prenons le cas de BRUNO BIDJANG.

Le journaliste de VISION 4 peut être détestable à certains égards et les critiques ne manquent pas. Il peut lui être reproché de travailler pour une chaîne de télévision qui n’a pas manqué de faire de la propagande ethnique. On peut lui reprocher son caractère parfois ostentatoire. Il peut lui être reproché sa forte exhibition y compris de sa vie privée.

Sauf que BRUNO BIDJANG a été arrêté et emprisonné par le tribunal pour un motif étrange : PROPAGATION DE FAUSSES NOUVELLES.

Cette inculpation pose des problèmes politiques et juridiques.

Politiques parce que son incarcération est liée à ses dénonciations récentes sur le caractère amorphe des camerounais et juridiques parce que l'inculpation n'est pas de la compétence du tribunal militaire mais d'un tribunal civil.

Sauf que ceux qui sont censés protéger l'Etat de droit en toutes circonstances se taisent. Journalistes, syndicats, politiques. Tous. Or leur devoir est de s'assurer que les droits des citoyens ne soient jamais violés. Quelque soit leurs convictions politiques, idéologiques, religieuses et même leur appartenance raciale ou ethnique.

Les journalistes qui sont les principaux concernés par la liberté d'expression sont étrangement les plus taiseux sur le dossier.

Pourtant le régime a envoyé un signal politique clair: CEUX QUI LÈVERONT LA TÊTE SUBIRONT LE MÊME SORT.

L'ÉTAT DE DROIT ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION SONT DES LUTTES PERMANENTES ET EN TOUTES CIRCONSTANCES. ET NE SONT CERTAINEMENT PAS ET SURTOUT PAS À TÊTES CHERCHEUSES.

On ne peut dénoncer l'injustice quand ça nous arrange et accepter l'injustice lorsqu'elle s'applique à ceux que nous détestons. Le règlement de compte, la rancune, la vengeance ne constituent pas des projets politiques.

DÉNONCER LA DÉTENTION DE BRUNO BIDJANG CE N'EST PAS DÉFENDRE BRUNO BIDJANG QUI PEUT NE PAS ÊTRE MORALEMENT DÉFENDABLE. C'EST DÉFENDRE LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA LIBERTÉ ET DE LA DÉMOCRATIE À LAQUELLE NOUS ASPIRONS. C'EST DÉFENDRE UN IDÉAL DE SOCIÉTÉ QUE NOUS VOULONS VOIR ÉMERGER.
